



## Rogers Sugar présente des résultats solides pour le quatrième trimestre de 2023 et une forte performance en 2023 grâce à une exécution rigoureuse et à une demande de sucre croissante

Rogers Sugar Inc. (« notre », « nos », « nous » ou « Rogers ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2023 qui montrent qu'elle a dégagé un BAIIA ajusté consolidé de 28,6 millions de dollars et de 110,9 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et l'exercice, respectivement.

« Notre excellente performance financière en 2023 témoigne de l'exécution réussie de notre stratégie axée sur la réponse aux besoins croissants du marché canadien en sucre raffiné de qualité », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Nous démontrons notre engagement envers nos clients et nous positionnons l'entreprise afin qu'elle demeure prospère et qu'elle connaisse du succès à long terme en investissant dans de nouveaux actifs de production et en optimisant notre capacité de raffinage de sucre partout au pays », a ajouté M. Walton. « Dans le secteur des produits de l'érable, les activités ont montré des signes d'amélioration au cours du trimestre grâce aux efforts continus que nous déployons pour accroître l'efficacité de la production et réduire les coûts. »

« Pour 2024, nous prévoyons que notre excellente performance financière se poursuivra dans l'ensemble de nos activités. Toutefois, depuis la fin de septembre, nos activités sont perturbées par un arrêt de travail à notre usine de raffinage de sucre de Vancouver. Nous restons disposés à mener des discussions afin de trouver une entente qui répondra aux attentes des deux parties dans le but d'aligner nos activités afin de répondre aux besoins actuels et futurs de nos clients. »

<b>Principaux résultats consolidés du quatrième trimestre de l'exercice 2023</b> (non audité)	<b>T4 2023</b>	<b>T4 2022</b>	<b>CUM 2023</b>	<b>CUM 2022</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	308 036	267 406	1 104 713	1 006 134
Marge brute	41 192	28 472	165 726	130 805
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	40 193	39 141	155 331	143 482
Résultat des activités d'exploitation	22 815	(38 345)	94 963	13 313
BAIIA <sup>1)</sup>	29 568	18 283	121 249	89 461
BAIIA ajusté <sup>1) 2)</sup>	28 569	28 952	110 854	102 138
Bénéfice net	11 876	(45 502)	51 789	(16 568)
de base par action	0,12	(0,44)	0,50	(0,16)
dilué par action	0,09	(0,44)	0,44	(0,16)
Bénéfice net ajusté <sup>1) 2)</sup>	11 283	12 161	44 494	40 659
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1)</sup>	0,11	0,12	0,42	0,39
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois	45 765	46 751	45 765	46 751
Dividendes par action	0,09	0,09	0,36	0,36
<b>Volumes</b>				
Sucre (en tonnes métriques)	215 500	214 672	795 307	794 600
Sirop d'érable (en milliers de livres)	10 363	9 838	43 871	47 063

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action ne tiennent pas compte de la charge de dépréciation du goodwill de 50,0 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2022.

- Le BAIIA ajusté consolidé de l'exercice 2023 s'est établi à 110,9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 8,5 % par rapport à la période correspondante de 2022, attribuable surtout à l'excellente performance du secteur du sucre.
- Le bénéfice net ajusté consolidé de l'exercice 2023 s'est établi à 44,5 millions de dollars, ou 0,42 \$ par action, comparativement à 40,7 millions de dollars, ou 0,39 \$ par action, pour la période correspondante de 2022, ce qui s'explique surtout par l'excellente performance de notre secteur du sucre.
- Les produits consolidés pour l'exercice 2023 se sont chiffrés à 1,1 milliard de dollars, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des prix moyens du sucre brut plus élevés au cours de l'exercice, de l'accroissement de la marge pour les activités liées au raffinage du sucre et d'une hausse des volumes de ventes de sucre, qui ont totalisé 795 307 tonnes métriques.
- Le BAIIA ajusté consolidé du quatrième trimestre s'est fixé à 28,6 millions de dollars, contre 29,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul du BAIIA ajusté consolidé du quatrième trimestre découle surtout de la diminution du BAIIA ajusté du secteur du sucre, partiellement contrebalancée par l'augmentation du BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable.



- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 23,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2023, ce qui représente une baisse de 2,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle s'explique essentiellement par la hausse des charges d'exploitation et des frais de distribution, atténuée par l'augmentation des prix.
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable pour le quatrième trimestre a progressé de 2,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'amélioration des prix de vente moyens et de la baisse des charges d'exploitation.
- Les flux de trésorerie disponibles de la période de douze mois close le 30 septembre 2023 se sont élevés à 45,8 millions de dollars, en baisse de 1,0 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des dépenses en immobilisations.
- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,5 millions de dollars.
- Le 14 août 2023, RSI a déposé un prospectus préalable de base simplifié en lien avec les initiatives financières prévues au cours des deux prochains exercices.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé l'accroissement de la capacité de production et de logistique de ses activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto. Cet investissement devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance, pour un coût de construction estimé à environ 200 millions de dollars. Le plan de financement du projet prévoit le recours à des titres de créance et de capitaux propres ainsi qu'à des instruments s'apparentant à des capitaux propres, de même que l'utilisation des facilités de crédit existantes de Lantic et de prêts approuvés d'Investissement Québec pouvant aller jusqu'à 65 millions de dollars. Cette capacité additionnelle de production et de logistique devrait être mise en service au cours du premier semestre de l'exercice 2026.
- Le 28 septembre 2023, les membres du personnel syndiqués de la raffinerie de sucre de Vancouver, représentés par Public and Private Workers of Canada Local 8, ont déclenché une grève. À la date du présent communiqué, la grève est toujours en cours. La direction demeure déterminée à conclure une entente qui soit acceptable pour les deux parties. Depuis le début de la grève, la raffinerie de sucre de Vancouver, qui représente environ 17% de notre production de sucre raffiné, fonctionne à environ un tiers de sa capacité, et nous utilisons une partie de la production de notre usine de Taber pour soutenir nos clients de l'Ouest canadien.
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable, la prorogeant jusqu'au 31 octobre 2027 et faisant passer à 340 millions de dollars le montant disponible pour les emprunts au titre du fonds de roulement et du projet d'expansion, ce qui représente une augmentation de 75 millions de dollars.
- Le 29 novembre 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2024.

## Secteur du sucre

<b>Principaux résultats du secteur du sucre pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023</b> (non audité)	<b>T4 2023</b>	<b>T4 2022</b>	<b>CUM 2023</b>	<b>CUM 2022</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	256 229	220 142	893 482	792 200
Marge brute	35 512	26 758	144 397	115 872
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	33 722	35 324	136 022	126 168
par tonne métrique (\$/TM) <sup>1)</sup>	156,48	164,55	171,03	158,78
Charges administratives et de vente	7 703	9 138	33 250	35 733
Frais de distribution	7 414	4 958	24 637	19 681
Résultat des activités d'exploitation	20 395	12 662	86 510	60 458
BAIIA <sup>1)</sup>	25 453	17 609	106 021	79 838
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	23 663	26 175	97 646	90 134
<b>Volumes (en tonnes métriques)</b>				
Volume total	215 500	214 672	795 307	794 600

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, les produits ont augmenté de 36,1 millions de dollars en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation découle essentiellement de la hausse du cours moyen du sucre brut n°11 et de l'amélioration du prix moyen pour les activités liées au raffinage.

Globalement, les volumes de ventes du secteur du sucre ont augmenté légèrement au quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les exportations et les volumes de ventes de produits liquides plus élevés ayant été contrebalancés en partie par la baisse des volumes de ventes dans les catégories des produits industriels et des produits de consommation.



La marge brute s'est chiffrée à 35,5 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend un profit de 1,8 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 26,8 millions de dollars, et elle comprenait une perte de 8,6 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du trimestre considéré a diminué de 1,6 million de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison des charges d'exploitation plus élevées liées à des travaux électriques imprévus à l'usine de Montréal et des coûts supplémentaires liés à l'importation de sucre blanc raffiné pour répondre à la demande des clients. Ces variations défavorables ont été atténuées par la hausse de la marge sur les ventes de sucre attribuable à l'amélioration du prix moyen pour les activités liées au raffinage de sucre. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 156 \$ pour le quatrième trimestre, par rapport à 165 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat des activités d'exploitation du quatrième trimestre de l'exercice 2023 s'est établi à 20,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du quatrième trimestre s'est établi à 25,5 millions de dollars, en hausse de 7,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre a reculé de 2,5 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la contraction de la marge brute ajustée et à la hausse des frais de distribution, facteurs atténués par la diminution des charges administratives et de vente.

## Secteur des produits de l'érable

<b>Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023</b> (non audité)	<b>T4 2023</b>	<b>T4 2022</b>	<b>CUM 2023</b>	<b>CUM 2022</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	51 807	47 264	211 231	213 934
Marge brute	5 680	1 714	21 329	14 933
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	6 471	3 817	19 309	17 314
en pourcentage des produits <sup>1)</sup>	12,5 %	8,1 %	9,1 %	8,1 %
Charges administratives et de vente	2 777	2 411	10 979	10 050
Frais de distribution	483	310	1 898	2 028
Résultat des activités d'exploitation	2 420	(51 007)	8 453	(47 145)
BAIIA <sup>1)</sup>	4 115	674	15 228	9 623
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	4 906	2 777	13 208	12 004
<b>Volumes (en milliers de livres)</b>				
Volume total	10 363	9 838	43 871	47 063

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Les produits du quatrième trimestre ont progressé de 4,5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'amélioration des prix de vente moyens et de l'augmentation des volumes de ventes.

La marge brute du trimestre de l'exercice considéré s'est chiffrée à 5,7 millions de dollars, et elle comprend une perte de 0,8 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 1,7 million de dollars, et elle comprenait une perte de 2,1 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 2,7 millions de dollars en raison de la hausse des prix de vente moyens, des volumes de ventes plus élevés et de la diminution des coûts de production attribuable aux récentes initiatives d'automatisation.

Le pourcentage de la marge brute ajustée s'est établi à 12,5 % pour le quatrième trimestre de 2023, par rapport à 8,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation favorable s'explique essentiellement par la hausse des prix moyens et la baisse des charges d'exploitation attribuable aux initiatives d'automatisation.



Le résultat des activités d'exploitation du trimestre considéré s'est établi à 2,4 millions de dollars, comparativement à une perte de 51,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et la dépréciation du goodwill comptabilisée au quatrième trimestre de 2022.

Le BAIIA du quatrième trimestre de l'exercice 2023 s'est chiffré à 4,1 millions de dollars, comparativement à 0,7 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du trimestre considéré de l'exercice 2023 a augmenté de 2,1 millions de dollars en raison de la hausse du prix de vente moyen, des volumes de ventes plus élevés et de la diminution des coûts de production attribuable aux récentes initiatives d'automatisation.

## PERSPECTIVES

Suivant une solide performance en 2023, nous prévoyons continuer à offrir une performance financière solide et stable en 2024. La vigueur soutenue de la demande et des prix devrait soutenir une croissance interne stable pour notre secteur du sucre à l'avenir. Nous nous attendons à ce que notre secteur des produits de l'érable connaisse une reprise modeste en 2024 à mesure que les pressions inflationnistes défavorables des deux derniers exercices commenceront à s'atténuer.

### *Secteur du sucre*

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2024. La demande sous-jacente en Amérique du Nord reste forte dans toutes nos catégories de clients, soutenue par la conjoncture favorable du marché. Les améliorations de prix mises en œuvre au cours des deux derniers exercices continueront de soutenir nos résultats financiers, nous permettant d'atténuer l'incidence actuelle des pressions inflationnistes sur les coûts. Toutefois, l'arrêt de travail actuel à la raffinerie de Vancouver devrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers pour 2024, dont la portée n'est pas encore connue. L'ampleur de l'incidence dépendra principalement de la durée de la grève et des éventuels coûts supplémentaires internes requis pour servir nos clients de l'Ouest touchés par l'arrêt de travail.

Depuis le début de la grève, le 28 septembre 2023, la raffinerie de sucre de Vancouver, qui représente environ 17% de notre production de sucre raffiné, fonctionne à environ le tiers de sa capacité, et nous utilisons une partie de la production de notre usine de Taber pour soutenir nos clients de l'Ouest canadien. À la date des présentes, nous sommes toujours déterminés à conclure une entente qui soit acceptable pour les deux parties.

Le volume initial prévu pour l'exercice 2024 était de 800 000 tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 4 700 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2023. Compte tenu de l'arrêt de travail actuel à notre raffinerie de Vancouver, nous nous attendons à une baisse de nos volumes en 2024 par rapport à 2023. La réduction du volume des ventes aux clients dépendra de la durée de l'arrêt de travail. Nous continuerons de donner la priorité aux ventes intérieures et de miser sur le respect de nos engagements envers nos clients. Nous ferons le point sur l'incidence prévue de l'arrêt de travail sur les volumes de ventes à mesure que la situation évoluera.

La période des récoltes de notre usine de sucre de betterave de Taber a pris fin au début du mois de novembre et nous avons reçu la quantité prévue de betteraves des cultivateurs. Nous sommes actuellement à l'étape de transformation de la campagne 2023 de transformation de la betterave à sucre, et celle-ci devrait être achevée d'ici la fin du mois de février. Selon notre évaluation préliminaire, nous prévoyons que la récolte 2023 permettra une production de 105 000 à 110 000 tonnes métriques de sucre de betteraves, ce qui est conforme à nos attentes. Les volumes attendus sont conformes à la superficie visée par des contrats conclus avec les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta et le volume de betteraves à sucre reçu.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient continuer à subir un effet modéré des pressions inflationnistes actuelles liées au marché. Nous continuons de mettre l'accent sur nos initiatives de contrôle des coûts à l'échelle de nos activités.

Les frais de distribution devraient être stables en 2024. Ils rendent compte du transfert du sucre produit entre nos installations pour servir nos clients, y compris certains coûts engagés pour combler la demande croissante sur le marché avec du sucre blanc raffiné importé depuis l'Amérique centrale.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2024 par rapport à 2023, ce qui s'explique surtout par les hausses des coûts liés au marché au titre de la charge de rémunération et des services de soutien externes.

Nous nous attendons à une hausse de nos coûts de financement au cours de l'exercice 2024 en raison des besoins en fonds de roulement plus élevés principalement liés aux achats de sucre brut. Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes hausses des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer notre exposition à ces risques au cours de l'exercice 2024.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2024. Nous prévoyons consacrer environ 25 millions de dollars à différentes initiatives. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet récemment annoncé d'accroissement de la capacité de production et de logistique dans l'Est du Canada, lesquelles sont actuellement estimées à 70 millions de dollars pour l'exercice 2024.



## Secteur des produits de l'érable

Les résultats financiers du secteur des produits de l'érable ont été moins élevés que prévu pour l'exercice 2023, en raison principalement de la baisse des volumes et des pressions inflationnistes persistantes sur les coûts. Bien que nous prévoyions que ces pressions financières et opérationnelles persisteront pendant la première partie de l'exercice 2024, nous nous attendons à ce que le secteur des produits de l'érable continue de tirer avantage des initiatives d'automatisation mises en place à ses usines de Granby et de Dégelis. Ces initiatives, jumelées aux augmentations de prix négociées dernièrement, appuient la modeste reprise de notre secteur des produits de l'érable prévue pour 2024. Le volume des ventes attendu pour 2024 est stable par rapport au volume des ventes en 2023, soit environ 43,5 millions de livres. Ces attentes au titre des volumes de ventes reflètent la difficile conjoncture du marché pour l'ensemble du secteur, qui se répercute sur la demande mondiale de sirop d'érable.

Les dépenses en immobilisations ont beaucoup diminué au cours des dernières années. On s'attend à ce que le secteur des produits de l'érable consacre des dépenses de l'ordre de 1 million de dollars à 1,5 million de dollars par année à des projets d'immobilisations. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 peuvent être consultés sur [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers et de la dépréciation du goodwill. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et



nos flux de trésorerie, le cas échéant, et dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T4 2023			T4 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	35 512	5 680	41 192	26 758	1 714	28 472
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(1 790)	791	(999)	8 566	2 103	10 669
Marge brute ajustée	33 722	6 471	40 193	35 324	3 817	39 141
Résultat des activités d'exploitation	20 395	2 420	22 815	12 662	(51 007)	(38 345)
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(1 790)	791	(999)	8 566	2 103	10 669
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	50 000	50 000
Résultat ajusté des activités d'exploitation	18 605	3 211	21 816	21 228	1 096	22 324
Résultat des activités d'exploitation	20 395	2 420	22 815	12 662	(1 007)	(38 345)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 058	1 695	6 753	4 947	1 681	6 628
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	50 000	50 000
BAIIA <sup>1)</sup>	25 453	4 115	29 568	17 609	674	18 283
BAIIA <sup>1)</sup>	25 453	4 115	29 568	17 609	674	18 283
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(1 790)	791	(999)	8 566	2 103	10 669
BAIIA ajusté	23 663	4 906	28 569	26 175	2 777	28 952
(Perte nette) bénéfice net			11 876			(45 502)
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(999)			10 669
Dépréciation du goodwill			–			50 000
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			201			(328)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			205			(2 678)
Bénéfice net ajusté			11 283			12 161
Bénéfice net de base par action			0,12			(0,44)
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,01)			0,56
Bénéfice net ajusté de base par action			0,11			0,12

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Exercice 2023			Exercice 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	144 397	21 329	165 726	115 872	14 933	130 805
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(8 375)	(2 020)	(10 395)	10 296	2 381	12 677
Marge brute ajustée	136 022	19 309	155 331	126 168	17 314	143 482
Résultat des activités d'exploitation	86 510	8 453	94 963	60 458	(47 145)	13 313
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(8 375)	(2 020)	(10 395)	10 296	2 381	12 677
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	50 000	50 000
Résultat ajusté des activités d'exploitation	78 135	6 433	84 568	70 754	5 236	75 990
Résultat des activités d'exploitation	86 510	8 453	94 963	60 458	(47 145)	13 313
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	19 511	6 775	26 286	19 380	6 768	26 148
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	50 000	50 000
BAIIA <sup>1)</sup>	106 021	15 228	121 249	79 838	9 623	89 461
BAIIA <sup>1)</sup>	106 021	15 228	121 249	79 838	9 623	89 461
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(8 375)	(2 020)	(10 395)	10 296	2 381	12 677
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	97 646	13 208	110 854	90 134	12 004	102 138
(Perte nette) bénéfice net			51 789			(16 568)
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(10 395)			12 677
Dépréciation du goodwill			–			50 000
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			523			(2 800)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			2 577			(2 650)
Bénéfice net ajusté			44 494			40 659
Bénéfice net de base par action			0,50			(0,16)
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,08)			0,55
Bénéfice net ajusté de base par action			0,42			0,39

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».





## **Audioconférence et webémission**

Nous tiendrons une audioconférence pour discuter de nos résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2023 le 30 novembre 2023 à 8 h (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-888-886-7786. Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-877-674-7070 suivi du code d'accès 805894#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 30 décembre 2023. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## **À propos de Rogers Sugar**

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. La Société détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- la demande de sucre raffiné et de sirop d'érable,
- notre projet récemment annoncé d'accroissement de la capacité de raffinage de sucre dans l'Est du Canada,
- les prix futurs du sucre brut,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives, y compris l'incidence de l'arrêt de travail actuel à Vancouver,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.





Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514-940-4350

Courriel : [jscouillard@lantic.ca](mailto:jscouillard@lantic.ca)